

**Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> assemblée  
du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Mardi le 10 octobre 2023, 19 h 00,  
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides  
55, rue Moïse-Verret**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Marianne Métivier	Administratrice
M. Denis Demers	Secrétaire
M <sup>me</sup> Sarah Demers	Présidente
M <sup>me</sup> Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Jean-François Verret	Administrateur

**IL N'Y A PAS QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
	M. Éric Ralph Mercier Conseiller municipal du district des Monts
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M <sup>me</sup> Marie-Claude Martel	Vice-présidente
-------------------------------------	-----------------

5 citoyens étaient présents.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M<sup>me</sup> Sarah Demers ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Sarah Demers fait la lecture de l'ordre du jour et demande d'ajouter les sujets suivants au point *Dossiers du Conseil de Quartier*: fête de la pêche, protection des milieux humides et hydriques, demandes de dérogations mineures et végétalisation des rives de la rivière du Berger.

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 mai 2023	19 h 05
4. Suivi du procès-verbal	19 h 10
5. Adoption du compte-rendu de la réunion de travail du 20 juin 2023	19 h 20
6. Suivi du compte-rendu	19 h 25
7. Dossiers du Conseil de quartier	19 h 35
• Terrains de l'ancien jardin zoologique	
• Projet de la rue Dorval	
• Fête de quartier NDL	
• Charlesbourg Communauté Solidaire	
• Programme de mobilisation à la sécurité routière	
• Fête de la pêche	
• Protection des milieux humides et hydriques	
• Demandes de dérogation mineure	
• Végétalisation des rives de la rivière du Berger	
• Présence des membres de Conseil de Quartier	
• Calendrier des assemblées régulières 2023-2024	
8. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 00

9. Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 15
10. Correspondance et trésorerie	20 h 25
• Page Facebook	
11. Divers	20 h 30
12. Levée de l'assemblée	20 h 40

### **RÉSOLUTION NDL-23-CA-32**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sarah Demers, appuyée par M<sup>me</sup> Marianne Métivier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec les modifications susmentionnées.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 16 MAI 2023**

M<sup>me</sup> Sarah Demers demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

### **RÉSOLUTION NDL-23-CA-33**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sarah Demers, appuyée par M<sup>me</sup> Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 16 mai tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Les membres du Conseil font un survol du procès-verbal de la rencontre du 16 mai 2023, abordant brièvement les différents points discutés au cours de celle-ci.

M<sup>me</sup> Sarah Demers fait un survol du contenu de la séance d'information aux administrateurs absents. Elle mentionne que les citoyens semblaient tous d'accord avec le projet et que certaines personnes du voisinage avaient des inquiétudes par rapport au bruit engendré par les enfants, à la végétation qui sera plantée pour faire la séparation et à la vitesse à laquelle les citoyens circulent près de ce futur CPE.

M<sup>me</sup> Sarah Demers fait un bref retour sur la situation de la rue Léo-Savard.

M. Denis Demers fait un retour sur le bassin de rétention près des nouveaux développements de la rue de l'Angelot. Il n'y aura pas de clôture qui sera installée puisque le bassin suit la réglementation de la Ville. La Ville a mentionné qu'il y avait quelques modifications qui avaient été faites au niveau du drainage de celui-ci et qu'il ne devrait pas se remplir autant que précédemment.

Par rapport à la situation de sécurité routière pour les cyclistes près du rond-point sur la rue George-Muir, M. Jean-François Verret a contacté le 311. La Ville préfère que

les cyclistes circulent par la rue de la Faune et non par le rond-point, donc aucune modification ne sera apportée à cet endroit.

Pour faire suite aux dépassements de vitesse des motocyclistes sur la rue de la Polyvalente, M<sup>me</sup> Sarah Demers mentionne que récemment, il y a eu une intervention policière à cet endroit pour vérifier tous les motocyclistes qui y passaient. De plus, M. Frank Tremblay a parlé au citoyen qui avait fait la première demande, il lui a mentionné que la police fera plus d'interventions au printemps pour la vitesse sur cette rue.

M. Frank Tremblay invite M. Robin Dufour à refaire une demande pour une affiche annonçant les activités de Loisirs NDL.

## **5. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE TRAVAIL DU 20 JUIN 2023**

M<sup>me</sup> Sarah Demers demande si des modifications doivent être faites au compte-rendu. M<sup>me</sup> Marianne Métivier mentionne qu'au point 4.9 on devrait y retirer le segment "le stationnement du Ferti-Sol était plein". M. Denis Demers remarque que le point 7.2 devrait être en fait le point 5.2.

### **RÉSOLUTION NDL-23-CA-34**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sarah Demers, appuyée par M<sup>me</sup> Marianne Métivier, il est résolu d'adopter le compte-rendu du 20 juin avec les modifications susmentionnées.

*Adoptée à l'unanimité*

## **6. SUIVI DU COMPTE-RENDU**

Lors de la réunion de travail du 20 juin 2023, un suivi avait été fait sur le procès-verbal du 16 mai 2023. Les points ont été mentionnés ci-haut, au point 4.

M. Denis Demers a reçu un document mentionnant que le milieu naturel en haut de la rue Georges-Muir sera protégé.

Au sujet de l'ancien terminus d'autobus au coin Avenue du Zoo et boulevard Henri-Bourassa, M<sup>me</sup> Marianne Métivier a ciblé ce coin sur une carte comme endroit intéressant pour un aménagement de place publique, tel que demandé par la Ville récemment.

M. Frank Tremblay mentionne que le Lac Fortier est maintenant le Lac de la Sagamité depuis son achat par la Ville de Québec.

## **7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### **7.1 Terrains de l'ancien jardin zoologique**

Selon un citoyen de NDL, la directrice générale du Centre de Services Scolaires des Premières-Seigneuries serait prête à donner une partie du terrain de l'ancien jardin zoologique pour y construire une piscine intérieure publique. Il est mentionné qu'il

serait nécessaire d'écrire une pétition, en utilisant une plate-forme telle que Change.org. Il faudrait aussi partager ceci avec le Conseil de Quartier d'Orsainville.

### 7.2 Projet de la rue Dorval

Une citoyenne a écrit sur le Facebook du Conseil de Quartier qu'elle avait toujours des commentaires contradictoires entre le 311 et les confirmations qu'elle a eu du Conseil de Quartier et du conseiller municipal. M. Frank Tremblay dit qu'il y a toujours des projets qui sont proposés pour cet endroit, mais il n'y a aucune indication qui porte à croire qu'ils seront acceptés ou non. Si un projet est accepté, le tout ira en consultation publique si un changement de zonage doit être fait.

### 7.3 Fête de quartier NDL

M. Robin Dufour remercie de Conseil de Quartier d'avoir participé à la Fête de Quartier NDL. La fête a été un franc succès d'après le représentant des Loisirs NDL. Il propose que le Conseil de Quartier se procure un gazebo identifié ou un enrouleur afin de mieux identifier celui-ci lors d'événement comme la Fête de Quartier. Le Conseil de Quartier en prend note et vérifiera les coûts associés.

### 7.4 Charlesbourg Communauté Solidaire

Mme Sarah Demers dit avoir reçu une communication de la part de Charlesbourg Communauté Solidaire indiquant leur intérêt de discuter avec un représentant du Conseil de Quartier. Après une petite discussion, le Conseil de Quartier discutera avec les autres présidents des Conseil de Quartier de Charlesbourg afin d'avoir leur avis sur cet organisme.

### 7.5 Programme de mobilisation à la sécurité routière

Le programme de mobilisation à la sécurité routière est encore disponible cette année. Mme Mélanie Guilmette propose de faire des affiches "Ralentissez" afin de pouvoir en proposer aux habitants qui les désirent. Cependant, le Conseil se questionne sur l'efficacité de celles-ci et s'il y a réellement un résultat sur la circulation.

### 7.6 Fête de la pêche

M. Vincent Villeneuve de la Fête de la pêche du quartier espère que la collaboration entre le Conseil de Quartier et l'OBNL de la Rivière-Jaune sera renouvelée pour la Fête de la Pêche 2024. Il demande aussi à M. Éric-Ralph Mercier s'il y a une possibilité qu'il contribue monétairement à cet événement. M. Mercier en prend note et lui revient. De plus, il a fait une demande à la Ville de mettre une poubelle sur le terrain utilisé dans le cadre de l'édition 2023, puisqu'il y avait trouvé une quantité énorme de déchets avant l'événement. La demande a été refusée puisqu'ils n'y voyaient pas la pertinence.

### 7.7 Protection des milieux humides et hydriques

M<sup>me</sup> Sarah Demers dit que le Conseil de Quartier a reçu une communication mentionnant qu'il y aurait des séances de participation publique concernant les milieux humides et hydriques dans les prochaines semaines. Elle invite les gens intéressés à y participer.

#### 7.8 Demandes de dérogation mineure

Deux demandes de dérogations mineures ont été reçues et ne feront pas parties d'une consultation publique:

- Propriété sise au 98, rue Éric, lot 1 121 332, quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, district électoral des Monts
  - Demande de dérogation mineure visant à rendre réputée conforme, pour une habitation d'un logement, la hauteur d'une clôture construite entre 4 mètres et 4,3 mètres au lieu de 2 mètres, comme exigé par le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme, R.C.A.4V.Q. 4.
- Propriété sise au 20135, boulevard Henri-Bourassa, lot 4 183 293, quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, district électoral des Monts
  - Demande de dérogation mineure visant à rendre réputée conforme, pour une habitation d'un seul logement, une aire de stationnement en cour avant d'une largeur de 12 mètres au lieu de 11 mètres, comme exigé par le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme, R.C.A.4V.Q. 4.

#### 7.9 Végétalisation des rives de la rivière du Berger

Mme Sarah Demers mentionne que vendredi le 13 octobre il y aura une journée où les gens pourront aller végétaliser les rives de la rivière du Berger.

#### 7.10 Présence des membres du Conseil de Quartier et calendrier des assemblées régulières 2023-2024

Une discussion a lieu par rapport au calendrier des assemblées régulières 2023-2024. Il est entendu que la prochaine réunion soit le 6 décembre 2023.

#### **RÉSOLUTION NDL-23-CA-35**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sarah Demers, appuyée par M<sup>me</sup> Marianne Métivier, il est résolu que la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de Quartier de Notre-Dame-des-Laurentides soit le 6 décembre 2023.

*Adoptée à l'unanimité*

### **8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Un citoyen fait un retour sur l'identification des milieux naturels dans notre quartier et sur une résolution que le Conseil de Quartier avait fait par rapport à une zone que nous voulions protéger des véhicules motorisés.

Un citoyen fait part de son inquiétude par rapport à la quantité, les lieux et l'heure des feux d'artifices utilisés par les habitants du quartier. Le Conseil de Quartier explique que le seul moyen de faire suivre les règlements à ce sujet est d'appeler la police lorsque les feux sont en action. De plus, il demande s'il y aurait une action possible pour éviter que les voisins tondent leur gazon sur les heures du souper où les gens profitent de leur cours. Malheureusement, aucune action ne peut être prise à ce sujet.

Un citoyen demande si des dos d'âne peuvent être installés dans le coin de la rue Gaudias-Villeneuve. Le Conseil de Quartier lui demande de signaler les excès de vitesse au 311 afin de créer un précédent à cette demande.

M. Gilbert Bédard a été à l'assemblée du conseil d'arrondissement et a demandé des nouvelles pour le projet de piscine intérieure dans le Nord de la Ville. Cependant, il a eu comme réponse qu'ils ont un projet de parc aquatique dans le nord de Charlesbourg et non d'une piscine intérieure. De plus, ils ont aussi discuté de l'état du Lac Clément où il devrait y avoir une intervention de la Ville afin de sauver celui-ci.

## **9. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Éric-Ralph Mercier et M. Frank Tremblay ont fait la majorité de leurs suivis durant le point de suivi au procès-verbal de la dernière assemblée.

M. Éric-Ralph Mercier a fait des demandes pour les parcs canins, la piscine intérieure et le Lac Clément. Il attend un suivi de la Ville de Québec.

## **10. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

Mme Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 10 octobre 2023, il y a 2 119.00\$ au compte.

## **11. DIVERS**

Aucun point divers.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, M<sup>me</sup> Sarah Demers annonce la levée de l'assemblée. Il est 21h30.

Compte rendu rédigé par M<sup>me</sup> Sarah Demers et révisé par M. Denis Demers.

*SIGNÉ*

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

M<sup>me</sup> Sarah Demers, présidente

M. Denis Demers, secrétaire